

## Liste des délibérations du Conseil Communautaire du 4 Février 2025

Convoqué le 30 Janvier 2025, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Monts du Pilat s'est réuni en séance publique en salle du Conseil à Bourg-Argental, le mardi 4 Février à 20h00 sous la présidence de M. Stéphane HEYRAUD (Président).

**Présents :** Stéphane HEYRAUD, Président,  
Henri BENIERE, Valérie BERTOLI, Michel CHARDON, Jean-François CHORAIN, Robert CORVAISIER, Vincent DUCREUX, Céline ELIE, Régis FANGET, André GEOURJON, Aurélie GRANGE, Philippe HEITZ, David KAUFFER, Cédric LOUBET, Geneviève MANDON, Nathalie MATHEVET, Julien MATHOULIN, Joël MAURIN, Chantal NIWINSKI, Laurent PEREZ, Dominique PEYRACHON, Didier PINOT, Fabien PLASSON, Philippe ROYET, Bernard SOUTRENON, Paul THIOILLIERE, Denis THOUMY, Jean-Paul VALLOT, André VERMEERSCH.

**Pouvoirs :**

- Carole BOYER à Aurélie GRANGE,
- Maria DURIEUX à Cédric LOUBET,
- Laurence LAROIX à Geneviève MANDON,
- Pascale ROCHETIN à Vincent DUCREUX,
- Christian SEUX à Denis THOUMY,
- Catherine VARIN à Chantal NIWINSKI.

**Conseiller suppléant présent, en l'absence du titulaire :**

Pierre LETIEVANT remplaçant Mireille TARDY.

**Secrétaire élu pour la durée de la séance :** Denis THOUMY.

## APPEL DES PRÉSENTS

Monsieur le Président procède à l'appel des conseillers communautaires présents lors de cette séance du Conseil Communautaire et constate que le quorum est atteint.

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

**Délibération n° 2025-1** : Compte-rendu des décisions prises par le Président et le Bureau, par délégation du Conseil Communautaire (décision unanime)

**Délibération n° 2025-2** : Adoption du RIFSEEP pour tous les cadres d'emplois (décision unanime)

**Délibération n° 2025-3** : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2023 du SICTOM Velay-Pilat (décision unanime)

**Délibération n° 2025-4** : Aides financières aux entreprises - Attribution d'une avance remboursable à la SAS GUILLAUMOND (décision unanime)

**Délibération n° 2025-5** : Aides financières aux entreprises - Attribution d'une avance remboursable à la SARL JUTHIER PERE ET FILS (décision unanime)

**Délibération n° 2025-6** : Aides financières aux entreprises - Attribution d'une subvention à l'investissement matériel « économie de proximité » à l'Entreprise Individuelle « Le temps d'une coupe » (décision unanime)

**Délibération n° 2025-7** : Fixation des tarifs de vente de terrains en Zones d'Activités Économiques (ZAE) (décision unanime)

**Délibération n° 2025-8** : Salon International de l'Agriculture de Paris 2025 : participation financière auprès du Département de la Loire (décision unanime)

**Délibération n° 2025-9** : Avances Remboursables : Annulation de titres émis non recouverts et moratoire d'une année sur les remboursements : Entreprise Bulle de douceur (décision unanime)

**Délibération n° 2025-10** : Rénovation de la Maison du Châtelet : Attribution du lot n°11 Electricité (décision unanime)

**Délibération n° 2025-11** : Approbation de la nouvelle version des règlements des dispositifs financiers économiques de la CCMP (décision unanime)

**Délibération n° 2025-12** : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : mise en œuvre suite à la signature d'une convention avec SIEL-TE et ALEC42 et demande de subvention au Fonds Vert pour recrutement d'un chargé de mission (décision unanime)

**Délibération n° 2025-13** : Remontée des compétences eau et assainissement : création d'un poste de directeur de préfiguration du service de la régie d'eau et d'assainissement communautaire (décision à 32 voix pour, 1 contre (André GEOURJON) et 3 abstentions, (Jean-Paul VALLOT, Paul THIOILLIERE, Dominique PEYRACHON))

**Délibération n° 2025-14** : GEMAPI : Validation de l'accord territorial Furan – Ondaine – Lizeron (décision unanime)

**Délibération n° 2025-15** : Rénovation de la Maison du Châtelet : Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du « Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires dit FONDS VERT - Axe : « Mettre en œuvre la rénovation énergétique des bâtiments publics » (décision unanime)

**Délibération n° 2025-16** : Avenant n°2 à la convention relative aux aides aux entreprises avec la Région Auvergne Rhône-Alpes (décision unanime)

Le Président,  
Stéphane HEYRAUD



Le Secrétaire de séance,  
Denis THOUMY

